



Réf. Farde e-Assemblées : 2410510

N° OJ : 70

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

Objet : "Appel à initiatives citoyennes et innovantes 2021".- Asbl "L'Estampille" "espace d'art et de création".-
Subside : 3.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu l'adoption par le Conseil communal, en sa séance du 15/03/21 n°148 du règlement « Appel à initiatives citoyennes et innovantes : Faire Bruxelles Samen » dans sa nouvelle version pour l'année 2021;

Vu les sommes prévues à l'article 10491/33202 du budget ordinaire 2021;

Considérant que l'Estampille asbl "espace d'art et de création" a répondu positivement à l'appel à initiatives visant à promouvoir les initiatives citoyennes, innovantes, inclusives et collectives;

Considérant que le jury a analysé la demande en fonction des critères de nouveauté, d'ouverture, d'inclusion et de participation fixés par le règlement;

Considérant que le projet « Bibliothèque solidaire » consiste à créer une boîte à livre portée sur la récupération de livres et l'organisation d'animations autour de la lecture avec les habitants afin d'inciter à la lecture et promouvoir de la cohésion sociale dans le quartier;

Considérant que l'initiative « Bibliothèque solidaire » correspond à l'esprit de l'appel à initiatives.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique.- Octroyer un subside de 3.000,00 EUR à l'article 10491/33202 du budget ordinaire 2021 à l'Estampille asbl "espace d'art et de création", rue de Pavie 75 à 1000 Bruxelles, en soutien au projet citoyen de "Bibliothèque solidaire", sous réserve que l'asbl ait obtenu les autorisations nécessaires pour l'installation de la boîte à livres.

Annexes :

